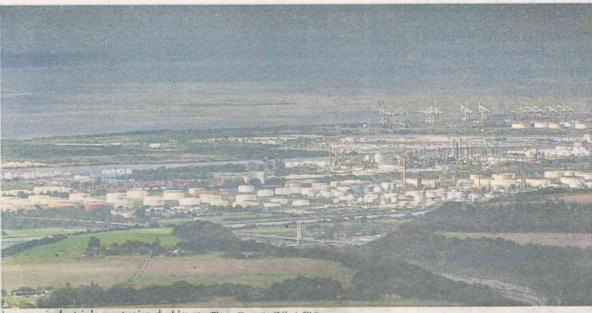
« Cell Broadcast » testé à Gonfreville

Industrie.

La commune de Gonfreville-l'Orcher vient de recevoir une réponse favorable quant à son inclusion à la phase de test du nouveau dispositif d'alerte « Cell Broadcast » contre les risques industriels.

irant les leçons de l'incendie de l'usine Lubrizol en septembre 2019, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur avait annoncé, exactement un an après, la mise en place d'un système d'alerte de type « Cell Broadcast ». Il est fondé sur la diffusion cellulaire. Ce système d'alerte sur smartphones ne nécessite aucune inscription préalable et avertit toute personne détentrice d'un téléphone de ce genre se trouvant dans la zone définie par l'alerte, même lorsque le téléphone est en mode silencieux.

Cette alerte ne contactera pas



La zone industrialo-portuaire du Havre. (Photo Quentin Déhais/PN)

donc les seuls riverains, mais toute personne se trouvant dans la zone définie par l'alerte, pour tout risque majeur comprenant les risques industriels ou naturels. Le ministre de l'Intérieur avait alors annoncé que ce dispositif serait opérationnel notamment pour la région rouennaise au premier semestre 2021, prévoyant son dé-

ploiement sur l'ensemble du territoire national l'année suivante. La zone industrialo-portuaire du Havre compte seize sites classés « Seveso seuil haut », dont neuf sur la seule commune de Gonfreville-l'Orcher. Actuellement en phase de test sur la ZI du Havre, Alban Bruneau, maire de Gonfreville-l'Orcher, vient se de voir accorder une réponse favorable du ministre de l'Intérieur quant à la possibilité de tester le nouveau système d'alerte sur sa commune.

Une demande de longue date

« Même si nous travaillons toujours avec l'alerte box, nous réclamions depuis longtemps de pouvoir tester le dispositif Cell Broadcast, souligne Alban Bruneau. Après la catastrophe de Lubrizol, j'ai saisi le député de Seine-Maritime Jean-Paul Lecoq qui a écrit en ce sens au ministre de l'Intérieur, ainsi qu'au président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Édouard Philippe, afin qu'il appuie notre demande auprès du ministre. Jean-Paul Lecoq a reçu, le 15 mars dernier, l'accord de principe de Gérald Darmanin. »

Sans doute le maire a encore en tête le précédent d'un incident entièrement passé sous silence chez Total, le 17 octobre 2015. Une fuite d'éthylène survenue sur le site industriel, susceptible de provoquer un accident industriel majeur, n'avait été dévoilée par la CGT qu'un mois plus tard, sans que la direction de l'industriel ait donné l'alerte auprès de la population ni auprès du maire de l'époque, Jean-Paul Lecoq. Malheureusement, aucun calendrier ne peut être annoncé pour le moment, Alban Bruneau estimant que la phase de test du Cell Broadcast ne sera pas amorcée avant plusieurs mois.

FAITS DIVERS

LE HAVRE

Un bar-tabac braqué

C'était vendredi, vers 15 h 30/16 h. Porteur d'un masque, d'un bonnet et de gants, un individu est entré dans le bar-tabac Au Bon Kir situé au 59, rue Auguste-Blanqui, à Graville au Havre. Selon nos informations, il a braqué une arme de poing en direction d'un salarié en réclamant la caisse.

La victime lui a alors remis la recette estimée entre 3 000 et 4 000 €. L'agresseur serait alors reparti à pied.

Sans que de liens ne soit encore effectué, c'est au moins le troisième bar victime d'un vol à main armée suivant le même mode opératoire au Havre. Le précédent s'était déroulé au Maryland, boulevard Amiral-Mouchez, le 9 mars dernier au petit matin : l'agresseur était reparti bredouille. Peu de temps avant, le bar-tanant de la bac l'Escale situé boulevard de Graville avait été visé le 25 février dernier : près de 2 000 € avaient été volés.

LE HAVRE

Interpellés avec un pochon de cocaïne et de cannabis

À deux reprises, ce week-end, les policiers sont intervenus rue René-Baheux, quartier du Rond-Point au Havre. D'abord samedi vers 13 h 30, une équipe de la brigade spécialisée de terrain patrouille dans cette rue quand un individu prend la fuite à leur vue. Les policiers observent qu'il jette un pochon en courant. Les agents parviennent à le rattraper et à récupérer le pochon contenant 12 g de cocaïne. À l'issue de sa garde à vue, le Havrais de 23 ans a fait l'objet d'une convocation en justice sous forme de plaider-coupable. Le lendemain, vers 14 h, même scénario avec un au-

tre homme du même âge qui a jeté un pochon conte-

nant 9 g de cannabis. Lors de son placement en garde à vue, les agents constatent par ailleurs que l'individu de nationalité algérienne n'a pas respecté son assignation à résidence dans le cadre de la régularisation de sa situation sur le territoire. Il est convoqué en justice.

LE HAVRE

Les pompiers interviennent pour une fuite de fioul dans un utilitaire

Les pompiers sont intervenus, lundi 19 avril vers 16 heures au Havre, pour colmater la fuite d'une cuve à fioul située dans un utilitaire stationné rue des Ormeaux.

Le véhicule appartenait à une entreprise de plomberie. 50 litres s'étaient déversés sur la chaussée, provenant de la cuve à fioul d'une capacité de stockage de 500 litres.

LA REMUÉE

L'enquête se poursuit.

Un cycliste de 12 ans blessé dans une collision avec un automobiliste

Un jeune garçon âgé de 12 ans a été blessé dans une collision l'opposant à un automobiliste dimanche à 17 h 30 sur la commune de La Remuée. Selon les premiers éléments de l'enquête des gendarmes de la brigade territoriale autonome de Saint-Romain-de-Colbosc, il sortait de chez lui en vélo lorsqu'il est entré en collision avec la voiture. L'accident s'est produit route des Châtaigniers, l'axe principal de la commune. L'enfant a été transporté au centre hospitalier. Ses jours ne sont pas en danger, mais, touché aux poignets, il a dû être opéré dans la nuit. Le contrôle d'alcoolémie effectué sur l'automobislite s'est avéré négatif.

